



L'esprit mutualiste face  
aux défis de la **concurrence**  
et du **vieillissement**



add online  
vous accueille  
sur son stand

page 2

## Edito

Nous en sommes déjà au deuxième jour, et donc au dernier jour, de notre 43<sup>e</sup> congrès. Je ne voudrais pas ici tracer un bilan de cette première journée. Il faut « *laisser du temps au temps* », comme l'a dit quelqu'un qui jouissait d'une certaine notoriété. Je pourrais cependant remarquer que les deux exposés qui nous ont été faits hier matin : l'enquête « *sur les attentes des Français en matière d'assurance maladie complémentaire et sur la vision qu'en ont les mutuelles* » ainsi que l'étude sur l'état du marché – appelons les choses par leur nom – ont donné lieu à des débats pour le moins vifs, et donc fort intéressants. Cela prouve une fois de plus que la FNMI est un lieu d'échanges, de débats, parfois un lieu de controverses, mais toujours un lieu d'analyses et de réflexions.

Je voudrais également remercier ici Jean-Michel Laxalt et Jean-Pierre Davant, qui nous ont fait l'honneur de venir prendre la parole à notre congrès. Ils ont ainsi montré l'un et l'autre toute l'importance qu'ils accordent à la Mutualité interprofessionnelle.

Le premier, en tant que président de l'Unocam, sait bien que nos organismes représentent l'une des forces vives de la Mutualité. Le second, en tant que président de la FNMF, nous a montré combien cette fédération, notre fédération, a à cœur l'avenir de nos organismes. Je voudrais, en outre remercier avec force deux personnes que vous avez pu entendre et qui, je le pense, nous ont apporté de multiples éléments de réflexions; éléments parfois dérangeants. Je veux parler vous l'avez compris du docteur Valay et de Laurent Hennequin. Le premier a su nous faire partager, avec humour, fougue et conviction, son expérience de longues années au service des personnes âgées. Le second, dans un discours plus ardu, je le reconnais, a su nous expliquer que la recherche de nouvelles molécules était une entreprise de longue haleine et onéreuse. Ainsi qu'il le dit, ces nouvelles molécules, ces nouveaux traitements vont coûter cher, très cher. La société sera-t-elle prête à en payer le prix ? C'est à un vaste débat de société qu'il nous a invités. C'est d'ailleurs tout l'enjeu des débats qui vont avoir lieu aujourd'hui. Je crois que nous avons pour ce premier jour participé à un congrès de haute tenue. Je pense que le deuxième sera tout aussi passionnant. Bonne journée à tous. ●

Maurice Ronat, président de la FNMI

## Programme

9 h - 11 h : L'impact du vieillissement sur les dépenses de santé

- Les différentes thèses en présence : interview de Thomas Barnay, maître de conférence à l'université Paris XII.
- Le point de vue d'un analyste : Mathias Matallah, Jalma Conseil.
- Le point de vue des malades, des médecins et des infirmiers avec Benoît Allemane, Jérémy Bardeau, Karine Pinoteau.

11 h 30 - 13 h : Ateliers d'approfondissement

- Atelier 1 : Les enjeux du collectif**  
Animateur : Céline Cornet  
Rapporteur : Jean-Marie Carricano
- Atelier 2 : Le marché des seniors**  
Animateur : Géraldine O'Neill  
Rapporteur : Jean-Gabriel Barou
- Atelier 3 : La dépendance et l'aide aux aidants**  
Animateur : Mathias Matallah  
Rapporteur : Pascale Reverdy

14 h 30 - 17 h 30 : Séance de clôture

- Compte-rendu des ateliers
- « **Maladie d'Alzheimer: les nouvelles pistes thérapeutiques** » par le Dr Nathalie Cartier-Lacave, directeur de recherche à l'Inserm.
- « **De la régulation des sociétés: continuité et ruptures** » par Pascal Picq, paléo-anthropologue et maître de conférence au Collège de France.

17 h 30 : Fin des travaux du congrès

A l'issue des travaux, Pascal Picq signera ses ouvrages au stand FNMI.

20 h 30 : Soirée de gala au caveau de Castelnau



## Pour faire face à la concurrence

## Se regrouper et diversifier les prestations

La table ronde consacrée à la concurrence aura eu au moins le mérite... de ne pas tourner autour du pot : les mutuelles, en occupant 58% du secteur de la complémentaire santé, restent en position dominante mais la donne pourrait très vite changer. Pourquoi ? La réponse est simple : les sociétés d'assurance grappillent de plus en plus de terrain. Quant aux mutuelles interprofessionnelles, elles sont, d'après Géraldine O'Neill de la société Jalma Conseil, « menacées sur deux fronts ». En santé collective, elles le sont par la loi Fillon et, en santé individuelle, c'est leur cœur de cible qui est attaqué : « le segment des seniors ».

## Répondre à la concurrence... par la concurrence !

Voilà pour le constat. Mais des solutions existent. Géraldine O'Neill préconise notamment une action pour le moins étonnante : répondre à la concurrence... par la concurrence « en se positionnant sur de nouveaux marchés » comme celui des mutuelles de fonctionnaires puisque, de leur côté, ces dernières « n'hésitent pas à

venir sur le marché des mutuelles interprofessionnelles ».

De façon plus classique, elle recommande « d'accélérer la concentration ». Et cette idée n'a pas semblé déplaire à plusieurs intervenants réunis à la tribune. À commencer par Daniel Thiriet, président de Prévadiès qui, tout en se défendant d'avoir « une vision hégémonique », a évoqué pêle-mêle les « fusions », les « réseaux » et les « partenariats ». Francis Parent, président de la mutuelle Apréva a, lui aussi, appelé ses « camarades » congressistes à « imaginer des regroupements plus larges » encore que ceux qui existent à l'heure actuelle. Des regroupements qui, selon lui, permettront de faire face aux « systèmes capitalistiques » qui menacent de « broyer » le système mutualiste.

## Et le poids des valeurs mutualistes dans tout ça ?

Mais la table ronde a révélé un autre point important : un changement de forme, par les regroupements notamment, ne suffira pas à gagner la « guerre » des organismes de complémentaire santé. Un changement sur le fond est aussi envisageable. Et c'est



Jean-Luc Gambey du département d'études de la société Tribulis qui a mis les pieds dans le plat en osant demander tout haut ce que certains se refusent à penser tout bas : finalement « quel est le poids des valeurs mutualistes dans "l'acte d'achat" ? ». Car l'enquête qu'il a menée auprès d'assurés individuels, d'assurés collectifs et de représentants de mutuelles montre clairement que ce sont avant tout le contenu de l'offre d'un organisme de complémentaire santé

et son rapport qualité-prix qui guident ce fameux « acte d'achat ».

Une évolution des prestations proposées par les mutuelles semble donc s'avérer plus que nécessaire. L'étude de Tribulis précise par exemple que les mutuelles ont tout intérêt à « prendre en charge » les « nouveaux comportements », les « nouvelles méthodes de soins » comme l'automédication ou bien encore le recours aux médecines douces. ●

## Un congrès pour en finir avec « la tactique de l'autruche »

En ouverture du 43<sup>e</sup> congrès de la FNMI, hier, Maurice Ronat a lancé un véritable challenge aux 700 congressistes. Ce challenge ? « Aborder les enjeux de demain sans faire l'autruche, en ayant un comportement digne des principes mutualistes. » Car les défis qui attendent les membres des mutuelles adhérentes de la fédération sont nombreux.

Des défis qui se font d'autant plus pressants que, d'après le président de la FNMI, les réformes lancées depuis le dernier rassemblement de Grenoble en 2005 sont bien loin d'avoir porté leurs fruits. À commencer par la réforme Douste-Blazy qui a notamment mis en place le médecin traitant : « La réforme devait révolutionner l'assurance-maladie, le retour à l'équilibre était même prévu en 2007 ! » Et les réformes en cours et à venir ne sont pas non plus pour le satisfaire. Les Agences Régionales de Santé ? « Les colloques se multiplient et les ARS n'ont toujours pas vu le jour... » Le bouclier sanitaire cher à Martin Hirsch ? « Il ne règle en rien les problèmes des dépenses de santé ni de celui des dépassements ».

Alors maintenant, les congressistes savent ce qu'il leur reste à faire : inventer un nouveau modèle, un modèle efficace mais malgré tout solidaire. ●

## Ce qu'ils ont dit en ouverture du congrès

Adeline Hazan, maire de Reims : « Nos valeurs se retrouvent. Comme vous, nous croyons que la santé n'est pas un commerce. »

Daniel Thiriet, président de Prévadiès : « L'heure est à la mobilisation. Nos concurrents nous observent. »

Jack Dossot, président d'Altéis Mutuelles : « Des idées trop simples comme la responsabilité individuelle mettent à mal les principes mutualistes. »

## Au fil des stands

Le premier numéro du quotidien du congrès a été « un peu court » au sujet de certains exposants. Nous essayons ici de réparer ces injustices et nous en profitons pour présenter nos excuses à ces partenaires qui ont pu se sentir lésés.

En 1933, la Banque Française devient un partenaire financier privilégié de la Mutualité. Et depuis cette date, elle n'a cessé de travailler aux côtés des organismes mutualistes. Elle leur apporte ses compétences dans le conseil en investissements mais aussi dans les services aux adhérents, notamment en matière d'épargne et de crédit.



France Domicile permet aux mutuelles de proposer et de financer des services d'aide à la personne (ménage, soutien scolaire, maintien à domicile, etc) depuis leur site internet, leur centre d'appel et leurs agences. Pour cela, cette société s'appuie sur un vaste réseau composé notamment de 1200 associations.

L'Union technique des éditeurs mutualistes associées (UTEMA) édite le magazine Mutualistes. Tiré à 350 000 exemplaires, ce trimestriel est disponible en douze éditions. Le magazine dispose d'un tronc commun à toutes les mutuelles. Des pages spéciales étant personnalisées selon le souhait de chacune d'entre elles.



L'agence interactive add online, partenaire des mutuelles depuis 2002, apporte ses compétences Internet pour la conception de sites web (accès adhérents, devis en ligne,...) et d'audit de positionnement (Google) répondant au besoin de visibilité sur internet pour faire face à la concurrence que rencontre les mutuelles.